

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 9 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue par conférence téléphonique, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présents Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire et responsable des loisirs, M. Denis Grégoire, responsable des travaux publics et M. Bernard Caouette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire.

Était absent :

M Simon Moisan	Conseiller siège # 2
----------------	----------------------

65-09-04-20

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de déclarer la séance ouverte à 19 h 36.

LÉGISLATION

66-09-04-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- LÉGISLATION

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Adoption du procès-verbal du 3 février 2020
- 2.3 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2020

3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

- 3.1 Préparation du plan des mesures d'urgence (en cours)

4- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE

5- ADMINISTRATION

- 5.1 Présentation des comptes payés et des chèques
- 5.2 Présentation des comptes à payer
- 5.3 Formation des comités :
 - 5.3.1 Comité des finances et du personnel (trésorerie — administration — législation)
 - Caméras pour filmer les séances du conseil
 - 5.3.2 Comité d'urbanisme et environnement (CCU, lois et règlements d'urbanisme, mise en valeur du territoire)
 - 5.3.3 Comité des travaux publics — Hygiène du milieu : (voirie — aqueduc — égouts — transport)
 - 5.3.4 Comité des loisirs, sports, famille, culture et vie communautaire
 - 5.3.5 Comité de la sécurité publique (Sécurité incendie et mesures d'urgence)
- 5.4 Conditions salariales des employés
- 5.5 Équité salariale
- 5.6 Centre Vacances lac Simon — Offre de services
- 5.7 Programme de revitalisation — M. Daniel Côté et Mme Hélène Beaupré

- 5.8 *Cocktail des chefs du Club Lions— Invitation et demande de fonds*
 - 5.9 *Condition salariale et télétravail du personnel*
 - 5.10 *Demande de remboursement d'une location de chalet suite à la fermeture de ceux-ci*
 - 5.11 *Maintien de la fermeture des chalets*
 - 5.12 *Demande d'exemption des intérêts des taxes municipales*
 - 5.13 *Mme Évelyne Lanouette — Demande de location de salle*
 - 5.14 *Projet d'entente avec Mme Nancy Clavet*
 - 5.15 *Demande de commandite pour le Zumbathon de Mirépi*
 - 5.16 *Achat d'un système d'enregistreur vocal*
 - 5.17 *Prolongation du contrat du DG intérimaire, jusqu'au retour de Mme Clavet*
 - 5.18 *Demande de contribution de l'organisme S.O.S. Accueil*
 - 5.19 *Demande de contribution du Festival de films pour l'environnement*
 - 5.20 *Approbation du deuxième versement à l'association du lac de l'Oasis Nord pour le déneigement*
- 6- URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 6.1 *Rapport écrit de l'inspecteur en bâtiment, environnement et permis*
 - 6.2 *465-19 — Adoption du second projet de règlement*
 - 6.3 *467-19 — Adoption du règlement*
 - 6.4 *Adoption du second projet du règlement d'annexion*
 - 6.5 *Possibilité d'entendre les dérogations mineures par courriel et par la poste*
- 7- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**
- 7.1 *Rapport écrit de l'inspecteur aux travaux publics*
 - 7.2 *Salaire de M. Alexandre Paradis*
 - 7.3 *Demande d'un panneau d'arrêt à l'angle des rue Pettigrew et Piché*
 - 7.4 *Travaux de réparation de l'aqueduc rue Principale (discussion)*
 - 7.5 *Réception d'une soumission de l'UMQ pour le chlorure de sodium — Saison 2020-2021*
 - 7.6 *Réception d'une soumission de Spectralité Signoplus afin d'effectuer l'achat d'équipement de signalisation*
 - 7.7 *Réception d'une soumission de Huot afin d'effectuer l'achat d'équipement d'entretien de l'asphalte*
 - 7.8 *Résolution de ratification pour l'achat de la pompe Flyght*
- 8- LOISIRS – SPORTS - CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**
- 8.1 *Rapport de l'agente du développement communautaire*
 - 8.2 *Rendez-vous du loisir rural*
 - 8.3 *Budget de la Fête des voisins du Nord*
 - 8.4 *Fête des bénévoles — Discussion*
 - 8.5 *Prévente des billets de saisons de la plage et tarif*
 - 8.6 *Échelle salariale des employés de la plage*
 - 8.7 *Formation des responsables du camp de jour*
 - 8.8 *Annulation des cours de la session d'hiver et crédit loisir*
- 9- SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9.1 *Demande d'une résolution d'adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie*
 - 9.2 *Présentation du rapport du Service incendie de St-Raymond*
- 10- RAPPORTS DES COMITÉS**
- 11- SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**
- 12- BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**
- 12.1 *M. Vincent Caron, député provincial de Portneuf — Programme de soutien à l'action bénévole*
 - 12.2 *M. Joël Godin, député fédéral de Portneuf — Programme Cultivez le bonheur*
 - 12.3 *M. Joël Godin, député fédéral de Portneuf — Fonds AgriEsprit*
 - 12.4 *Club des TTPE — Invitation à rendre hommage à Doris Julien*
 - 12.5 *Carrefour FM — Remerciements pour le soutien financier accordé*
 - 12.6 *Direction de l'exploitation — Demande de diminution de vitesse sur la rue Principale*
 - 12.7 *MAMH — Nouveau programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables*
 - 12.8 *Ville de St-Raymond — Invitation au déjeuner du maire*
 - 12.9 *Sûreté du Québec — Opération spéciale*
 - 12.10 *FQM — Covid-19 Guide Synthèse de l'employeur en cas de manque de travail*
 - 12.11 *ADMQ — Liste des services essentiels*
 - 12.12 *Morency avocat — États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019*
 - 12.13 *APHP — Invitation à rejoindre la table de concertation pour l'accessibilité universelle de Portneuf*
 - 12.14 *SOMUM — Attestation de formation*

13- VARIA

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

67-09-04-20 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2020**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 3 février 2020.

68-09-04-20 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2020**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2020 avec la modification suivante, le point seconde période de questions :

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Première question de M. Georges Normand, du comité de citoyen de Ste-Christine-d'Auvergne, désire obtenir l'échéancier du dossier d'annexion d'une partie du territoire de Ste-Christine-d'Auvergne.

M. Denis Langlois, maire, verra à appeler M. Simon Moisan, conseiller.

est modifié comme ceci :

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Première question de M. Georges Normand, du comité de citoyen de Ste-Christine-d'Auvergne, désire obtenir l'échéancier du dossier d'annexion d'une partie du territoire de Ste-Christine-d'Auvergne.

SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

PRÉPARATION DU PLAN DES MESURES D'URGENCE (EN COURS)

Ce point est toujours en cours.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

ADMINISTRATION

69-09-04-20 **PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS ET DES CHÈQUES**

Les comptes payés au montant de 127 795.94 \$ sont présentés et annexés au présent procès-verbal.

70-09-04-20 **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer au montant de 122 915.31 \$ annexés au présent procès-verbal. La facture de Mme Édith Cooke, au montant de 75 \$, a été retirée de la liste. Le conseil désire attendre que l'activité ait bien lieu avant de rembourser ladite somme.

FORMATION DES COMITÉS

Ce point est reporté.

CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS

Ce point est reporté à la séance de mai.

CENTRE VACANCES LAC SIMON — OFFRE DE SERVICES

Ce point est reporté à une prochaine séance.

71-09-04-20

PROGRAMME DE REVITALISATION — M. DANIEL CÔTÉ ET MME HÉLÈNE BEAUPRÉ

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Côté et Mme Hélène Beaupré ont obtenu un permis de construction (# 2019-056) pour la rénovation de la résidence sise au 291, rue Leclerc, située dans la zone Rb-5 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'ils demandent la subvention dans le cadre du programme de revitalisation (règlement # 430-16);

CONSIDÉRANT QUE la demande est admissible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'accepter la demande, conditionnellement à ce que l'évaluation par la MRC de Portneuf soit de plus de 10 000 \$.

COCKTAIL DES CHEFS DU CLUB LIONS — INVITATION ET DEMANDE DE DONS

Nous ne donnerons pas suite à ce point.

72-09-04-20

CONDITION SALARIALE ET TÉLÉTRAVAIL DU PERSONNEL

CONSIDÉRANT la situation actuelle due à la pandémie de Covid-19;

CONSIDÉRANT le besoin de limiter les contacts physiques;

CONSIDÉRANT QUE le télétravail est recommandé et peut être mis en place rapidement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement de maintenir le salaire des employés municipaux jusqu'au 15 mai 2020 et de mettre les employés qui le peuvent en télétravail.

73-09-04-20

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES LOCATIONS DE CHALET SUITE À LA FERMETURE DE CEUX-CI

CONSIDÉRANT la situation actuelle mondiale due à la pandémie de Covid-19;

CONSIDÉRANT les directives gouvernementales qui mentionnent que les municipalités doivent fermer leurs infrastructures, et ce, jusqu'à nouvel ordre;

CONSIDÉRANT QUE les séjours en chalet sont interdits par le ministère du Tourisme;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs locataires n'ont pu profiter de leur séjour en mars et avril;

CONSIDÉRANT QUE la situation risque de perdurer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- DE REMBOURSER les locataires des chalets municipaux qui n'ont pu profiter de leurs locations de mars et avril;
- DE REMBOURSER les locataires qui n'ont pu profiter de leurs locations à la fin de ladite location, et ce, jusqu'à ce que le ministère du Tourisme autorise à nouveau les séjours en chalet.

MAINTIEN DE LA FERMETURE DES CHALETS

De l'information a été donnée.

DEMANDE D'EXEMPTION DES INTÉRÊTS DES TAXES MUNICIPALES

Ce point est reporté à la séance de mai.

MME ÉVELYNE LANOUILLE – DEMANDE DE LOCATION DE SALLE

La location pourra être faite aux mêmes conditions que l'association du lac Oasis. Mme Nathalie Naud verra à établir le contrat de location avec Mme Lanouette.

Il est 20 h 27, M. Denis Langlois s'absente jusqu'à 20 h 34.

PROJET D'ENTENTE AVEC MME NANCY CLAVET

Ce point est reporté.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE ZUMBATHON DE MIRÉPI

Il sera demandé à Mme Nathalie Paquet de fournir une liste des dons et commandites offerts par la municipalité pour les années 2017-2018 et 2019.

ACHAT D'UN SYSTÈME D'ENREGISTREUR VOCAL

Mme Nathalie Naud verra à acheter ledit système d'enregistreur vocal.

74-09-04-20

PROLONGATION DU CONTRAT DU DG INTÉrimAIRE, JUSQU'AU RETOUR DE MME CLAVET

CONSIDÉRANT QUE le congé maladie de Mme Nancy Clavet se poursuit pour une durée encore indéterminée;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de la remplacer;

CONSIDÉRANT QUE M. Bernard Caouette désire poursuivre le remplacement jusqu'à la première semaine de mai;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de prolonger le contrat de travail de M. Bernard Caouette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, jusqu'au retour de Mme Nancy Clavet ou jusqu'à la première semaine de mai.

DEMANDE DE CONTRIBUTION DE L'ORGANISME S.O.S ACCUEIL

Ce point sera discuté lors de l'obtention de la liste des dons et commandites.

DEMANDE DE CONTRIBUTION DU FESTIVAL DES FILMS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce festival a été annulé.

75-09-04-20

APPROBATION DU DEUXIÈME VERSEMENT À L'ASSOCIATION DU LAC DE L'OASIS NORD POUR LE DÉNEIGEMENT

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'approuver le deuxième versement à l'association du lac de l'Oasis Nord à l'occasion du déneigement au montant de 42.55 \$.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET PERMIS

Le rapport écrit de M. Alexandre Jobin, inspecteur en bâtiment et en environnement, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

465-19 – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Ce point est suspendu. Le directeur général doit voir M. Alexandre Jobin à ce sujet.

467-19 — ADOPTION DU RÈGLEMENT

Ce point est suspendu. Le directeur général doit voir M. Alexandre Jobin à ce sujet.

ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT D'ANNEXION

Ce point est suspendu.

76-09-04-20

POSSIBILITÉ D'ENTENDRE LES DÉROGATIONS MINEURES PAR COURRIEL ET PAR LA POSTE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec mentionne aux municipalités qu'elles peuvent remplacer la possibilité de faire entendre les demandes de dérogations mineures par une consultation écrite, annoncée par un avis public préalable de 15 jours;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec demande aux municipalités de réserver aux projets jugés prioritaires par un vote à la majorité des deux tiers, le processus de transmission de commentaires écrits;

CONSIDÉRANT QUE tout le territoire de St-Léonard-de-Portneuf n'est pas branché à Internet haute vitesse, ce qui élimine la possibilité de tenir une consultation publique à distance;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure du 1800, rang Saint-Paul est jugée prioritaire;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure du 75, montée du lac Bleu n'est pas jugée prioritaire;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure du 373, rang petit St-Bernard est jugée prioritaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de faire paraître un avis public demandant une consultation publique par écrit qui se tiendra à la réunion spéciale, le lundi 11 mai, pour les demandes de dérogations mineures du 1800, rang St-Paul et du 373, rang Petit St-Bernard.

VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU

RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

Le rapport écrit de M. Denis Grégoire, inspecteur des travaux publics, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

SALAIRE DE M. ALEXANDRE PARADIS

De l'information a été donnée. Ce point est suspendu.

DEMANDE D'UN PANNEAU D'ARRÊT À L'ANGLE DES RUES PETTIGREW ET PICHÉ

Cette demande est rejetée. De la peinture sera appliquée sur l'asphalte (voir avec M. Denis Grégoire).

TRAVAUX DE RÉPARATION DE L'AQUEDUC DE LA RUE PRINCIPALE (DISCUSSION)

Une discussion sur ce point a lieu.

77-09-04-20

RÉCEPTION D'UNE SOUMISSION DE L'UMQ POUR LE CHLORURE DE SODIUM — SAISON 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour la saison 2020-2021;

CONSIDÉRANT les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- **PERMETTENT** à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- **PRÉCISENT** que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- **PRÉCISENT** que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement de l'UMQ, adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités, soit :

- Entre 83 % et 87 % de concentration
- 315 sacs de 20 kg (5 palettes)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- **D'APPROUVER** la commande préparée par M. Grégoire, soit 315 sacs de 20 kilogrammes (5 palettes) d'une concentration variant de 83 % à 87 %;
- **QUE** la Municipalité confie à l'UMQ, le mandat de procéder sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium en flocons) nécessaire aux activités de la municipalité pour la saison 2020-2021;
- **QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;
- **QUE** la municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;
- **QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- **QUE** la municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants, ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;
- **QU'**un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

78-09-04-20

RÉCEPTION D'UNE SOUMISSION DE SPECTRALITÉ SIGNOPLUS AFIN D'EFFECTUER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission de Spectralité Signoplus afin d'effectuer l'achat d'équipement de signalisation;

CONSIDÉRANT QUE cet achat est au budget;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement de faire l'achat d'équipement de signalisation auprès de Spectralité Signoplus au montant de 1 623.60 \$.

79-09-04-20

RÉCEPTION D'UNE SOUMISSION DE HUOT AFIN D'EFFECTUER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'ENTRETIEN DE L'ASPHALTE

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission de l'entreprise Huot afin d'effectuer l'achat d'équipement pour l'entretien de l'asphalte;

CONSIDÉRANT QUE cet achat est au budget;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de faire l'achat d'équipement pour l'entretien de l'asphalte auprès de l'entreprise Huot au montant de 4 690.12 \$.

80-09-04-20

RÉSOLUTION DE RATIFICATION POUR L'ACHAT DE LA POMPE FLYGHT

CONSIDÉRANT l'appel d'offre auprès de deux soumissionnaires;

CONSIDÉRANT l'expiration du délai de dépôt des soumissions et la réception d'une seule;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'acquisition d'une pompe conformément au crédit-budgétaire adopté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'approuver les dépenses de 34 990.16 \$ pour l'achat de la pompe FLYGHT.

LOISIRS – SPORTS - CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE L'AGENTE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le rapport écrit de Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

RENDEZ-VOUS DU LOISIR RURAL

Il est convenu que Mme Laurie Beaupré ne participe pas au rendez-vous du loisir rural.

BUDGET DE LA FÊTE DES VOISINS DU NORD

Il est décidé de ne pas organiser la fête des voisins du Nord. En accord avec Mme Laurie Beaupré, il est convenu que celle-ci travaillera sur la Politique familiale.

FÊTE DES BÉNÉVOLES – DISCUSSION

La fête des bénévoles est annulée.

PRÉVENTE DES BILLETS DE SAISONS DE LA PLAGE ET TARIF

Ce point est reporté.

ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS DE LA PLAGE

Ce point est suspendu.

81-09-04-20

FORMATION DES RESPONSABLES DU CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QU'à cause de la pandémie et de la distanciation sociale, la tenue du camp de jour 2020 est remise en question;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- DE NE PAS AUTORISER la formation des responsables du camp de jour;
- AUTORISER Mme Laurie Beaupré à suivre la formation Cadre responsable de la formation DAFA;
- DE PAYER le montant de 140 \$ pour la formation donnée en ligne.

82-09-04-20

ANNULATION DES COURS DE LA SESSION D'HIVER ET CRÉDIT-LOISIR

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement interdit les rassemblements à cause de la pandémie de Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE les cours prévus ne pourront avoir lieu;

CONSIDÉRANT QUE ces cours sont déjà payés par les participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- D'ANNULER les cours restants à la programmation hivernale;
- D'ACCORDER un crédit-loisir équivalent au nombre de cours restant à chaque participant;
- DE MAINTENIR le salaire des enseignants comme si les cours avaient bien eu lieu.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

83-09-04-20

DEMANDE DE RÉOLUTION D'ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf a débuté l'entrée en vigueur de son schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie le 16 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale au régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE les rapports annuels produits et adoptés par les 18 municipalités locales de la MRC de Portneuf doivent être expédiés au ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal et l'adopte tel que déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Léonard-de-Portneuf adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 2 (2019), et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU SERVICE INCENDIE DE ST-RAYMOND

Le rapport du Service incendie de St-Raymond est déposé séance tenante.

RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

M. Vincent Caron, député provincial de Portneuf — Programme de soutien à l'action bénévole

M. Joël Godin, député fédéral de Portneuf — Programme Cultivez le bonheur

M. Joël Godin, député fédéral de Portneuf — Fonds AgriEsprit

Club des TTPE — Invitation à rendre hommage à Doris Julien

Carrefour FM — Remerciements pour le soutien financier accordé

Direction de l'exploitation — Demande de diminution de vitesse sur la rue Principale

MAMH — Nouveau programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables

Ville de St-Raymond — Invitation au déjeuner du maire

Sûreté du Québec — Opération spéciale

FQM — Covid-19 Guide Synthèse de l'employeur en cas de manque de travail

ADMQ — Liste des services essentiels

Morency avocat — États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

APHP — Invitation à rejoindre la table de concertation pour l'accessibilité universelle de Portneuf

SOMUM — Attestation de formation

VARIA

Aucun

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, le Maire procède à la levée de l'assemblée à 21 h.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Monsieur Bernard Caouette
Directeur général
et secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.